

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bourges, le jeudi 17 juin 2021

Campagne de vaccination : objectif immunité collective

L'ensemble des services de l'État, des collectivités territoriales, des établissements de santé ainsi que de l'ensemble des personnels de santé restent mobilisés pour offrir au plus grand nombre de nos concitoyens l'accès à la vaccination et atteindre l'immunité collective.

Aussi, la campagne de vaccination se poursuit et s'assouplit :

- **Toute personne de 18 ans et plus peut désormais prendre rendez-vous.**
- **depuis le 15 juin, les adolescents 12-17 ans ont accès à la vaccination (autorisation des deux parents requise).**
- **le délai entre les 2 doses de vaccin est assoupli : la 2ème injection peut être programmée entre 21 et 49 jours. Cette possibilité est déjà disponible sur les sites de rendez-vous en ligne.**
- **pour les personnes ayant été infectées par le Covid-19 une seule injection suffit (fonctionnalité disponible sur les sites de prise de rendez-vous) à partir de 2 mois après l'épisode de Covid.**

Pour poursuivre la dynamique de lutte contre la propagation du Covid-19 et de ses variants, pour préparer au mieux ses vacances, pour éviter la reprise épidémique à la rentrée, pour se protéger soi-même et protéger les autres... Les raisons ne manquent pas pour se faire vacciner.

De nombreux rendez-vous sont proposés et disponibles via les sites : www.sante.fr , www.doctolib.fr

Contact presse
Bureau de la représentation de l'État
et de la communication